



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour le doublement et l'optimisation de la filière boue de la station d'épuration de Sierentz

4. Classification CPV :

71 30 00 00 – 1 - Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°20-146566 du 01/12/2020.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

BEREST RHIN RHONE
71, rue du Prunier
BP 21227
68012 COLMAR Cedex



Montant des prestations :

Le forfait provisoire de rémunération est de 32 625,00 € HT, soit 39 150,00 € TTC, tel qu'il ressort de la décomposition des honoraires.

Date d'attribution du marché :

Mardi 09 février 2021

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Vendredi 05 février 2021

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Lundi 15 février 2021

